

des Princes &c. Septemb. 1711. 163
gone, qui se trouvent exposées au déplorable sort de se voir à tout moment détruites par leurs propres *Infans*,) est en état d'exercer la clemence comme le châtement.

Que doivent donc faire ceux qui malheureusement & en aveugles, se sont laissez entraîner dans le mauvais parti, sinon de s'en retirer le plutôt qu'il leur sera possible? Et comme les premières étincelles de ce feu dévorant de la révolution, qui a causé tant de disgrâces à la Province, se sont allumées dans les montagnes, par le souffle de huit ou dix personnes, dont le caractère & la qualité ne sont que trop connus; qui en cela ont eu moins en vûe les intérêts de l'Archiduc que les leurs propres: les Habitans de ces montagnes, & en particulier ceux de la plaine de Vich, doivent donc se soumettre les premiers, puis qu'ils ont été les premiers à s'écarter de leurs devoirs, & tâcher par là de se faire un mérite auprès de Sa M. C. pour éviter les rigueurs de la force.

Toutes les espérances que les Catalans avoient conçûes, sont évanouies; tous les prétextes ont cessé, & il ne dépend que d'eux d'être pleinement instruits de la situation de leurs affaires. Nous n'ignorons pas qu'il y a parmi eux des gens qui ont des intentions droites; il seroit fâcheux de les confondre avec les criminels, & si nous sommes obligés de nous servir de la rigueur, (ce qui sera toujours bien malgré nous,) nous les avertissons que ce sera plutôt qu'ils ne pensent, s'ils ne prennent des mesures convenables aux serieuses reflexions qu'ils doivent faire dans ces conjonctures, sur l'intérêt général de la Province; c'est à quoi nous les exhortons pour la dernière fois, après quoi ils